

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Réinspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Annie Arseneau	Numéro de permis 2019633	Date d'inspection Le 16 mai 2025	
Nom de l'établissement Ami Bee #2		Numéro de téléphone (506) 783-4998	
Adresse 866 chemin Robertville Dunlop NB E8K 2K5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(2) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vérification auprès du ministère du Développement social soient effectuées à l'égard de chaque personne avant qu'elle ne devienne un membre du personnel.	12(2)	30 mai 2025	
Commentaires : La vérification du casier judiciaire d'une remplaçante est reçue, mais la vérification du secteur vulnérable n'est pas incluse. Elle doit être reçue et ajoutée au dossier de l'employée.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	16 mai 2025	16 mai 2025
Commentaires : Les produits toxiques n'étaient pas barrés sous clé, mais furent barrés sous clé lors de l'inspection. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux

- Le ratio enfants / éducatrices est respecté lors de l'inspection de renouvellement.
 - Les deux heures de perfectionnement professionnel manquantes sont prévues pour la semaine prochaine.
- Observations:
- Les enfants ont fait leur sieste et ensuite ont joué à un jeu avec des dés et ont exprimé les couleurs et les dessins.
 - Ils ont parlé des lettres de l'alphabet puisqu'ils les voyaient sur le mur et ont décidé d'en parler.

original signé par
Janel Aubut

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 16 mai 2025

Date

original signé par
Annie Arseneau

Le 16 mai 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date